



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-douzième session

192 EX/13

PARIS, le 27 août 2013
Original anglais

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME INFORMATION POUR TOUS (PIPT) (2012-2013)

Résumé

Conformément à l'article 10 des Statuts du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous, la Directrice générale présente à la Conférence générale, à chacune de ses sessions, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, un rapport sur l'exécution du programme (paragraphe 2). De son côté, le Conseil présente à la Conférence générale, à chacune de ses sessions, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, un rapport sur ses activités (paragraphe 3).

Le document 37 C/REP/16, joint en annexe au présent document, contient ces deux rapports et est ainsi soumis à l'examen du Conseil exécutif.

Si leur examen par le Conseil exécutif devait donner lieu à des observations ou recommandations, celles-ci seraient communiquées à la Conférence générale dans un addendum au présent document.

Aucune décision n'est proposée.



Conférence générale
37^e session, Paris 2013

rep

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport

37 C/REP/16

27 août 2013

Anglais et français seulement

**RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME INFORMATION POUR TOUS (PIPT)
(2012-2013)**

PRÉSENTATION

Source : Article 10 des statuts du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous.

Objet : Conformément à l'article susmentionné, la Directrice générale présente à la Conférence générale, à chacune de ses sessions, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, un rapport sur l'exécution du Programme Information pour tous (paragraphe 2) et le Conseil du PIPT présente à la Conférence générale, à chacune de ses sessions, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, un rapport sur ses activités (paragraphe 3). Le présent document contient ces deux rapports.

La Directrice générale et le Conseil du PIPT notent avec tristesse le décès de M. Karol Jakubowicz (Pologne) survenu le 28 avril 2013. M. Jakubowicz a occupé la fonction de Président du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous de 2008 à 2010.

La Directrice générale et le Conseil du PIPT rendent hommage avec gratitude à son importante contribution, qui a enrichi le Programme et produit des effets tangibles dans les États membres.

PARTIE I – RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME INFORMATION POUR TOUS

1. Le Programme Information pour tous (PIPT) a été créé en 2001 pour offrir une plate-forme aux débats internationaux sur les politiques et énoncer des directives orientant l'action dans le domaine de l'accès à l'information et au savoir pour la participation de tous aux sociétés du savoir. Au cours de la période 2012-2013, le Secrétariat a continué de mettre en œuvre le Plan stratégique du Programme Information pour tous approuvé par le Conseil exécutif à sa 180^e session (document 180 EX/15).

2. Le Programme a continué de mettre en œuvre avec succès des activités prévues dans le Plan stratégique (2008-2013). Au cours de l'exercice biennal, il a accru sa visibilité ; six comités nationaux pour le PIPT et points focaux ont été créés ; le nombre de manifestations régionales et internationales organisées a augmenté, de même que le soutien au PIPT en termes de ressources humaines au sein du Secrétariat.

Mettre en œuvre des projets et des manifestations dans les domaines prioritaires du PIPT

3. Les activités du PIPT ont profité d'un soutien extrabudgétaire au titre du Fonds d'urgence multidonateurs de la Directrice générale. Ces ressources ont contribué au renforcement de ses activités en Afrique et dans les Caraïbes et permis la mise en œuvre et le suivi des déclarations et des plans d'action adoptés lors de manifestations régionales et internationales dans des domaines prioritaires. La Chine a apporté des contributions extrabudgétaires au Compte spécial du PIPT, tandis que le Gouvernement de la Fédération de Russie, par son soutien financier direct, a assuré la réalisation et la tenue de diverses initiatives et conférences internationales en Europe de l'Est et en Asie centrale.

4. Accessibilité de l'information et information au service du développement : une étude a été lancée en décembre 2012 dans 17 pays de la région des Caraïbes en vue de dresser un état des lieux de l'utilisation nationale des logiciels libres et Open Source (FOSS), des données libres et Open Source. Au second semestre 2013, plusieurs réunions de consultations régionales ont été organisées en vue de valider les conclusions de cette étude et appuyer les efforts déployés au plan national pour en appliquer les recommandations.

5. Un atelier de renforcement des capacités qui s'est tenu en mars 2013 (Kingston, Jamaïque) a permis à des décideurs venus de 25 États membres et territoires d'Amérique latine et des Caraïbes de mettre en œuvre les directives de l'UNESCO sur le développement et la promotion de l'accès libre et d'appliquer la méthode énoncée dans le document d'orientation des politiques nationales de la société de l'information du PIPT. L'événement était coorganisé avec la Commission nationale de la Jamaïque pour l'UNESCO, le Gouvernement jamaïcain et l'University of the West Indies.

6. Avec l'Office national des technologies de l'information du Gouvernement ougandais, l'Université ougandaise de gestion et de technologie et l'Université des Nations Unies (UNU), l'UNESCO a organisé en juillet 2013 une série de formations de cadres aux fondements d'un leadership gouvernemental de l'information, qui était destinée à des hauts décideurs politiques de pays d'Afrique de l'Est. Des préparatifs ont été réalisés en vue de mener des activités de renforcement des capacités analogues dans les États arabes, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

7. Préservation de l'information : pour appuyer la mise en œuvre à l'échelon national de la déclaration et des recommandations adoptées lors de la Conférence internationale « La Mémoire du monde à l'ère du numérique : numérisation et conservation », qui s'est tenue en septembre 2012, à Vancouver (Canada), l'UNESCO a passé un contrat avec le Conseil international des archives (ICA) en vue d'élaborer un programme d'études sur la préservation numérique pour les pays en développement. Une version pilote est déployée en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Libéria, au

Rwanda et en Tanzanie. Le comité directeur international du projet soutiendra l'échange transnational de savoir ainsi que la diffusion et l'assimilation du programme d'études.

8. Initiation à l'information : plusieurs manifestations de renforcement des capacités ont été organisées en liaison avec le Réseau Africain des jeunes à l'intention des jeunes et des dirigeants de la jeunesse au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Cette formation était axée sur le renforcement des aptitudes et des compétences en vue de relever les défis pratiques du développement dans des domaines tels que l'entrepreneuriat, le plaidoyer sur les politiques relatives aux jeunes et la santé. Pendant la première phase, des matériels de formation ont été élaborés, les capacités renforcées pour 90 jeunes et 20 formateurs de formateurs ont été formés. Pendant la deuxième phase, ces derniers ont formé quelque 300 jeunes femmes et hommes.

9. Avec l'Office national des technologies de l'information et de la communication du Gouvernement de Sainte-Lucie, sa commission nationale pour l'UNESCO et le Commonwealth of Learning, l'UNESCO a organisé en juillet 2013 une manifestation régionale de renforcement des capacités pour l'initiation aux médias et à l'information destinée aux éducateurs et aux décideurs des Caraïbes orientales. Cette manifestation a marqué le lancement d'une étude UNESCO-PIPT-ISU consacrée aux indicateurs de maîtrise de l'information.

10. Mieux sensibiliser à l'éthique de l'information dans le monde : en collaborant avec diverses parties prenantes, le Programme a contribué à mieux sensibiliser, à soutenir la recherche et à élaborer des outils à l'intention des décideurs. De concert avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), des panels d'experts sur les nouveaux défis de l'infoéthique ont été organisés à Nairobi, Kenya (septembre 2011) et Bakou, Azerbaïdjan (novembre 2012) aux 6^e et 7^e Forums sur la gouvernance de l'Internet (FGI) respectivement. En mai 2012, avec le Secrétariat de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) et l'Internet Society (ISOC), un panel d'experts intitulé « Cyberéthique et infoéthique : encourager et favoriser la liberté sur l'Internet » a été organisé à Genève, dans le cadre du Forum du SMSI. À la première réunion d'examen du SMSI + 10, les Secrétariats du PIPT et de la COMEST ont présenté une étude mondiale intitulée « Défis éthiques et sociétaux actuels et nouveaux de la société de l'information » en vue d'évaluer la grande orientation C10 (Dimensions éthiques de la société de l'information) du SMSI et contribuer à définir ses futures orientations.

11. Le document « L'UNESCO et les dimensions éthiques de la société de l'information », adopté par le Conseil exécutif à sa 190^e session est l'aboutissement d'un vaste processus de consultation mené auprès des États membres et d'autres parties prenantes nationales et internationales. Il fournit des orientations aux activités de l'UNESCO visant à : (a) créer des partenariats multiples pour améliorer la sensibilisation et renforcer l'action ; (b) contribuer au débat international sur les dimensions éthiques de la société de l'information ; (c) soutenir la recherche ; et (d) appuyer les efforts de renforcement des capacités nationales.

Améliorer la visibilité et soutenir la collecte de fonds en faveur du PIPT

12. Le site Web et l'Observatoire du PIPT de l'UNESCO sont mis à jour en permanence. Des améliorations ont été apportées aux interfaces utilisateur et aux outils de recherche en ligne de l'Observatoire en vue de rendre le site plus convivial. Un blog consacré aux thèmes touchant à la société de l'information a été créé et des efforts supplémentaires ont été déployés afin d'améliorer la diffusion de la lettre d'information électronique trimestrielle et d'autres ressources. Environ 1 800 nouveaux abonnés ont eu accès aux services de l'Observatoire dans les six mois qui ont suivi l'introduction de ces changements.

13. Le Secrétariat du PIPT a commandé la conception d'un nouveau logo pour le Programme et a émis des directives pour que celui-ci soit utilisé dans toutes les publications, manifestations et ressources associées au PIPT. Le logo et les directives ont été approuvés par le Conseil du PIPT.

14. Afin d'accroître la visibilité du PIPT et d'améliorer son impact sur la collecte de fonds, le Secrétariat a régulièrement diffusé des informations sur le programme, et certaines de ses activités sont citées dans le rapport 2013 de l'UNESCO. Le Secrétariat continue d'identifier, en coopération avec les bureaux hors Siège, les projets relevant du PIPT qui sont susceptibles d'être présentés aux institutions et pays donateurs pour leur financement éventuel ainsi que de soutenir l'élaboration des propositions de projet.

Dynamiser les comités nationaux du PIPT et renforcer la coopération régionale

15. Le Secrétariat continue d'encourager la participation – tant physique que virtuelle – aux manifestations internationales et régionales du PIPT. Les bureaux hors Siège ont élargi leur action et leur soutien auprès des structures nouvelles et existantes du PIPT.

16. De nouveaux comités ou points focaux nationaux du PIPT ont été implantés ou sont en passe d'être établis en Bolivie, à la Grenade, en Iran, en Mongolie, en Uruguay et à la Trinité-et-Tobago. Des efforts sont déployés en Argentine et au Paraguay en vue de renforcer dans ces pays les organes nationaux en rapport avec le PIPT.

Organiser les réunions statutaires du Conseil et du Bureau du PIPT

17. Au cours du présent exercice biennal, une session du Conseil (avril 2012) et deux réunions du Bureau (avril 2012 et février 2013) ont eu lieu.

18. Les ONG partenaires ont été informées des activités du PIPT et pour ce faire ont été invitées à assister en tant qu'observatrices aux réunions du Conseil et du Bureau ainsi qu'à collaborer au développement de projets et d'activités conformes aux décisions du Conseil et du Bureau.

Coopérer avec le Conseil et le Bureau du PIPT

19. Les exemples de cette collaboration incluent la Conférence internationale sur la maîtrise des médias et de l'information pour les sociétés du savoir, qui s'est déroulée à Moscou, ainsi que diverses activités autour de l'initiation à l'information et de l'information au service du développement organisées dans les Caraïbes, la première Conférence sur les logiciels libres et ouverts (FOSS-C) qui s'est tenue à Mascate (Oman) et la prochaine Conférence sur l'éthique de l'information qui se tiendra à Riga (Lettonie) en octobre 2013. Le Compte spécial du PIPT a apporté des fonds d'amorce pour appuyer des projets lancés par le Secrétariat, tels que l'élaboration et le test d'indicateurs mondiaux de la maîtrise des médias et de l'information.

Observations de la Directrice générale sur la mise en œuvre du PIPT

20. Environ 220 000 dollars des États-Unis ont été mis à disposition par le Fonds d'urgence pour renforcer des activités de communication et d'information en accord avec les domaines prioritaires du PIPT en Afrique et dans les Caraïbes, veiller au suivi des déclarations et des plans d'action et donner effet aux décisions du Conseil exécutif. Cela inclut, entre autres, les lignes directrices de l'UNESCO relatives aux politiques d'accès ouvert (décision 187 EX/10), l'UNESCO et les Dimensions éthiques de la société de l'information (décision 190 EX/5 Partie III) et la première Conférence régionale du PIPT pour les Caraïbes « Édifier des sociétés du savoir aux Caraïbes », qui s'est tenue à Saint-Georges (Grenade) en juin 2011.

21. Le Rapport sur l'examen de la mise en œuvre du Plan stratégique du Programme Information pour tous (2008-2013) présenté au Conseil exécutif à sa 191^e session a révélé que 71 % des 52 États membres avaient exprimé un jugement positif sur le PIPT et ses résultats. En outre, ce rapport avançait des propositions pour consolider et renforcer les acquis du Programme. Le Conseil exécutif (décision 191 EX/41) a appelé les États membres « à renforcer leur participation et leur contribution à l'IFAP ». La Directrice générale invite par conséquent ceux-ci à accroître leurs contributions extrabudgétaires et prie instamment les membres du Bureau et du

Conseil du programme de participer d'une manière plus active et plus efficace aux activités de collecte de fonds afin de multiplier les réalisations au titre de ce programme.

PARTIE II – RAPPORT DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PROGRAMME INFORMATION POUR TOUS SUR SES ACTIVITÉS

Activités du Conseil et de son Bureau

22. Pendant le biennium, le Conseil et le Bureau ont identifié et analysé les défis qui se posent à l'édification de sociétés du savoir et mené diverses activités ciblées dans chacun des domaines prioritaires du Programme. Diverses manifestations régionales et internationales ont été organisées, qui ont réuni des parties prenantes venant des plus de 120 pays des cinq régions de l'UNESCO. Ces activités ont participé au renforcement des capacités, ainsi qu'aux partenariats et échanges internationaux et contribué à la formulation et la mise en place de politiques nationales et internationales. Ce rapport ne fait état que des manifestations et projets du PIPT qui ont un caractère international et sont mis en œuvre avec des fonds extrabudgétaires. En raison du manque de place, les nombreuses manifestations nationales et régionales qui ont été organisées ne peuvent pas être présentées ici.

Aider les États membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales de l'information et des stratégies du savoir

23. Le PIPT collabore étroitement avec l'IFLA, le Secrétariat de l'UNESCO, l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) dans le domaine prioritaire de la maîtrise de l'information. La Conférence internationale sur la maîtrise des médias et de l'information pour les sociétés du savoir (Moscou, 18-24 juin 2012) a été un résultat majeur et tangible de ce partenariat rendu possible grâce à l'appui financier et technique du Gouvernement russe. La manifestation a réuni des experts internationaux de la maîtrise des médias et de l'information venus de 40 pays et donné lieu à la rédaction d'une Déclaration de Moscou sur la maîtrise des médias et de l'information qui recense les défis et formule des recommandations à l'intention des parties prenantes. La conférence a encouragé la collaboration internationale et favorisé les nouveaux partenariats et activités ainsi que le développement de nouvelles ressources. Ses autres retombées incluent, par exemple, la Conférence européenne sur la maîtrise de l'information (ECIL), tenue à Istanbul en octobre 2013 et organisée par des universités croates et turques qui avaient participé à la Conférence de Moscou ; un catalogue sur la maîtrise des médias et de l'information conçu par la Modern Poland Foundation pour différentes tranches d'âges et niveaux d'instruction comme socle d'un nouveau programme d'études ; et la rédaction des actes de la conférence par des experts de 40 pays et leur traduction dans plusieurs langues.

24. Les Recommandations de l'IFLA sur la maîtrise de l'information et des médias formulées à l'initiative du PIPT et avec sa participation ont été approuvées par le Conseil du PIPT. Son Président a remercié le PIPT pour sa contribution majeure à cette action conjointe.

25. Le multilinguisme dans le cyberspace est apparu comme un thème transversal majeur dans l'action du PIPT et de fait comme un sixième domaine prioritaire. Cela part du constat qu'il est essentiel de préserver les langues, de leur garantir une présence dans le cyberspace et de combler le fossé linguistique pour réduire la fracture de l'information et du savoir. Les actions dans ce domaine sont mises en œuvre par le Réseau mondial pour la diversité linguistique (MAAYA), présidé par M. Adama Samassekou du Mali. Le PIPT a constitué un groupe de travail international sur le multilinguisme dans le cyberspace et a récemment publié, sous le titre « Diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace », un recueil d'études analytiques traitant de questions contemporaines pressantes dans ce domaine, signées d'auteurs d'une trentaine de pays. Le PIPT a également participé activement à la mise en œuvre de deux projets du MAAYA – le 3^e Symposium international sur le Multilinguisme dans le cyberspace (Paris, 18-20 novembre

2012) et le recueil analytique « NetLang : Réussir le cyberspace multilingue », publié par les éditions françaises C&F, en anglais et en français. Cette période a été marquée par plusieurs activités de préparation à la 3^e Conférence internationale sur la « Diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace », qui se tiendra l'an prochain à Yakoutsk (Fédération de Russie).

26. Une conférence internationale sur « L'Internet et les transformations socioculturelles dans la société de l'information », s'est tenue à Ioujno-Sakhalinsk, Fédération de Russie (8-12 septembre 2013), avec le concours financier et technique du Ministère de la culture, l'Agence fédérale pour la presse et les médias et la Commission nationale pour l'UNESCO de la Fédération de Russie ainsi que du Gouvernement régional de Sakhaline. Cette manifestation a rassemblé des experts de près de 50 pays pour analyser et comprendre les tendances et le caractère des changements socioculturels apportés par l'Internet et l'usage des TIC. Le partage des expériences et des conclusions des recherches ont fourni des indications utiles à l'élaboration des politiques publiques et aux parties prenantes.

27. En tant que membre du comité scientifique pour l'organisation de la conférence de l'UNESCO sur « La Mémoire du monde à l'ère numérique : numérisation et conservation » (Vancouver, Canada, 26-28 septembre 2012), le PIPT a pris une part active à la préparation de cet événement. La Conférence internationale sur la préservation de l'information numérique dans la société de l'information (Moscou, 4-6 octobre 2011) a marqué le début d'une année de préparatifs qui a culminé à Vancouver et a réuni des experts de plus de 30 pays. Les actes de la conférence de Moscou ont été publiés.

28. La première Conférence sur les logiciels libres et ouverts (FOSSC-Oman 2013) s'est tenue à Mascate en février 2013. La manifestation coorganisée par le Centre de recherche sur la communication et l'information (CIRC) et l'Office des technologies de l'information (ITA) a rassemblé des experts internationaux et régionaux et fourni une plate-forme pour la présentation des travaux et des recommandations du PIPT dans son domaine prioritaire qui est celui de l'accès à l'information. Suite à cette conférence, des formations supplémentaires sont organisées dans d'autres États arabes, et un centre régional sur les logiciels libres et ouverts (FOSS) est en voie d'établissement.

Contribution du Conseil du PIPT à la préparation du Projet de programme et de budget pour 2014-2017

29. Pendant tout l'exercice biennal, le PIPT a activement participé à la mise en œuvre du Programme ordinaire et aux discussions sur l'avenir de l'UNESCO. Les membres de son Conseil, en coopération avec les Groupes de travail sur les domaines prioritaires du PIPT, ont étudié comment les divers défis transdisciplinaires mondiaux qui apparaissent dans les domaines prioritaires du PIPT pourraient être mieux intégrés et traités dans le Projet de stratégie à moyen terme (document 37 C/4) et dans le Projet de programme et de budget (document 37 C/5), notamment par leur prise en compte dans certaines consultations régionales et dans le questionnaire de la Directrice générale.

Constitution de groupes de travail à parties prenantes multiples chargés des cinq priorités du PIPT

30. À sa 7^e session, le Conseil du PIPT a prié le Sous-Directeur général pour la communication et l'information d'inviter les États membres à nommer des experts nationaux dans les groupes de travail du PIPT. Quelque 18 États membres (Arabie saoudite, Bulgarie, Égypte, Éthiopie, Guatemala, Hongrie, Iran, Lettonie, Lesotho, Lituanie, Madagascar, Pakistan, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Ukraine et Venezuela) ont répondu à cette demande. Après examen, le Bureau a approuvé les nominations et affecté les experts aux différents groupes de travail.

Contribution du PIPT au débat international sur la société de l'information et à la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI

31. Le PIPT a constamment participé au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et à d'autres manifestations mondiales et régionales visant à sensibiliser, partager les bonnes pratiques et encourager la coopération dans ses domaines prioritaires, en particulier dans celui de l'éthique de l'information. Pendant la première réunion d'examen du SMSI + 10 qui s'est déroulée au Siège de l'UNESCO en février 2013, le PIPT a organisé une journée spéciale sur le thème « Accès de tous à l'information et au savoir, tendances et défis nouveaux ». Cette manifestation a été l'occasion pour le Bureau et le Conseil du PIPT, des scientifiques de renom, des décideurs de premier plan et d'autres autorités intellectuelles de se pencher sur l'action des pouvoirs publics face aux nouveaux défis et opportunités qui se font jour dans les domaines prioritaires du PIPT. Une étude mondiale actualisée, inspirée par le rapport novateur du PIPT sur les implications éthiques des nouvelles technologies, a servi de base pour définir l'action future relative à la grande orientation C10 du SMSI.

32. La 8^e session ordinaire de la COMEST (Bratislava, 28-29 mai 2013) et la conférence de deux jours de la COMEST intitulée « Problèmes éthiques nouveaux dans les domaines de la science et de la technologie », qui s'est tenue juste ensuite, ont été des occasions supplémentaires offertes aux deux organismes intergouvernementaux d'harmoniser et de promouvoir leurs activités à l'échelle mondiale dans ce domaine.

33. Avec les Ministères des affaires étrangères et de l'environnement de Lettonie, la Commission nationale lettone pour l'UNESCO et le Secrétariat du PIPT, le Programme a organisé en octobre 2013, à Riga, une réunion mondiale d'experts sur les nouvelles disparités dans le développement des sociétés de l'information, le respect de la liberté d'expression sur l'Internet et l'édification d'une société de l'information juste et multiculturelle. En plus de nourrir le débat et de sensibiliser à des questions clés, l'action du PIPT contribue à élaborer l'agenda international pour le développement post-2015.

34. Deux manifestations spéciales se sont tenues dans le cadre de la conférence de « Crimée » (Ukraine), le plus vaste forum d'Europe de l'Est destiné aux spécialistes de l'information et des bibliothèques : un séminaire sur la société de l'information et l'infrastructure mondiale de l'information (2012) et la journée du Programme Information pour tous de l'UNESCO (2013). Ces deux manifestations ont traité des questions actuelles et fourni un forum où débattre des domaines stratégiques du PIPT. Elles ont également été l'occasion de partager les rapports pertinents du PIPT.

35. Outre les manifestations qu'il a lui-même orchestrées, le PIPT a contribué au débat international en présentant des exposés liminaires et des rapports et en participant à des panels d'experts lors de manifestations organisées par d'autres parties prenantes internationales, qui ont rassemblé des centaines de participants du monde entier. Parmi les forums auxquels le PIPT a été invité en tant qu'expert, on peut citer le Congrès mondial des bibliothèques et de l'information (Helsinki, août 2012) et le Congrès international sur le thème de la bibliothèque nationale, un phénomène culturel (Minsk, Bélarus, septembre 2012). Ces collaborations ont contribué à nouer des partenariats, diffuser les travaux du PIPT et rehausser la visibilité du Programme.

Améliorer l'efficacité du PIPT et de son Conseil

36. L'examen de la mise en œuvre du plan stratégique du PIPT (2008-2013) mené avec le concours du Secrétariat du PIPT et du Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO a révélé l'importance de tous les domaines prioritaires du Programme pour la création de sociétés du savoir inclusives et mis en avant le rôle déterminant du Programme pour la coopération internationale et interdisciplinaire dans ces domaines. La majorité des États membres (37 sur 52) ont porté un jugement favorable sur le Programme et ses résultats pour l'UNESCO.

37. Les États membres ont également apporté leurs conseils quant aux actions à mener pour renforcer le Programme et améliorer sa capacité à attirer des financements. Ces propositions, formulées pendant le processus d'examen du PIPT, comprenaient l'amélioration de sa stratégie de communication, en particulier auprès des jeunes et d'autres parties prenantes hors du cadre intergouvernemental, et le renforcement des capacités dans les structures nationales du PIPT.

Observations du Conseil intergouvernemental du PIPT sur l'exécution du Programme

38. Pendant toute la période 2012-2013, la pertinence de l'action du PIPT et sa capacité à fournir des approches globales aux défis complexes que posent aux sociétés contemporaines l'utilisation et l'application des TIC ont permis au Programme de susciter l'intérêt et d'attirer la participation des plus grands experts internationaux. Le PIPT a également bénéficié d'une meilleure visibilité à la suite de ses diverses initiatives interdisciplinaires visant à réaliser la tâche planétaire cruciale d'édification de sociétés de l'information. La mise en œuvre du Programme a également révélé la complexité de chaque priorité du PIPT et mis en lumière les fortes interdépendances reliant toutes ces priorités. Une approche interdisciplinaire globale et synergétique est nécessaire pour aboutir à des résultats tangibles, tant au plan conceptuel que pratique, en particulier au niveau des politiques. Des actions étroitement coordonnées au sein d'un même programme peuvent donc jouer un rôle déterminant en aidant l'UNESCO à formuler une stratégie pour les sociétés du savoir.

39. Selon la majorité des membres du Conseil, le PIPT est un programme hors pair et extrêmement ambitieux qui est vital pour l'UNESCO. Les contraintes financières et humaines qui pèsent actuellement sur le Programme doivent cependant être surmontées si le PIPT veut atteindre son plein potentiel et s'acquitter efficacement de son mandat.